



Justice climatique

Pourquoi le Nord est
particulièrement concerné

Objectif zéro émission
nette à l'horizon 2040

Page 13

Défendre la justice
climatique

Page 18



PAIN POUR LE PROCHAIN

Chère lectrice, cher lecteur,

Lors de la première conférence internationale sur le climat de 1979, les scientifiques prédisaient une hausse rapide des températures mondiales. Dix ans plus tard, la Campagne œcuménique abordait pour la première fois le sujet des changements climatiques. En 1989, nous alertions déjà que la catastrophe qui s'annonçait aurait de graves conséquences, surtout pour les plus démunis.

Depuis cette date, l'humanité a eu beau débattre, produire des rapports, organiser des conférences et adopter des résolutions, elle n'est pas parvenue à réduire les émissions de CO₂. Les changements climatiques font des ravages toujours plus importants dans les régions du Sud où sont actives nos organisations partenaires.

Les dangers sont réels, mais des solutions existent et nous voulons aussi en parler. Ce numéro de « Perspectives » vous présente, d'une part, le soutien que nous dispensons à nos partenaires du Sud afin qu'ils conçoivent des stratégies de survie et, d'autre part, notre engagement pour que la Suisse parvienne à la neutralité climatique dans les plus brefs délais.

Nous apprécions d'autant plus votre solidarité et votre générosité que nous traversons une période difficile pour tout le monde. Un grand merci !



Bernd Nilles
Directeur d'Action de Carême

Bernard DuPasquier
Directeur de Pain pour le prochain

	Campagne œcuménique
3	Justice climatique, maintenant !
	Politique
5	Agir en justice
	Vue du Sud
6	Covid-19 : les paysan-ne-s subviennent à leurs besoins
	En transition
7	Comprendre la crise climatique en jouant
	Dossier
8	La justice climatique débute au Nord
16	Colombie
17	Indonésie

Impressum

Publication Pain pour le prochain, 2021
 Rédactrice en chef Gabriela Neuhaus
 Rédaction Colette Kalt, Tiziana Conti, Daniel Tillmanns
 Mise en page et réalisation Crafft, Zurich
 Travail sur les photos Schellenberg Druck AG
 Impression Druckerei Kyburz AG
 Tirages 30 500 DE / 8400 FR
 Paraît quatre fois par an
 Prix CHF 5.- par donateur / donatrice
 sont utilisés pour l'abonnement
 Contact Pain pour le prochain
 ppp@bfa-ppp.ch, 021 614 77 17



La nouvelle affiche de campagne illustre les zones d'ombre de nos habitudes de consommation.

Justice climatique, maintenant !

Les premières victimes du réchauffement sont les pays qui y ont le moins contribué. Il est grand temps que les principaux fautifs assument leurs responsabilités.

« Chez nous, les typhons alternent avec des périodes de sécheresse prolongées à des intervalles toujours plus rapprochés », explique Bembet Madrid, la coordinatrice du programme Philippines d'Action de Carême. Les organisations partenaires de Pain pour le prochain témoignent de phénomènes semblables.

Au Kenya, les plantes sèchent sur pied et les conflits concernant les pâturages s'enveniment. En Indonésie, le niveau de la mer augmente et détruit maisons et moissons.

Une pétition adressée à la BNS

La Suisse alimente elle aussi le réchauffement climatique : aux 47 millions de tonnes de CO₂ émises à l'intérieur de nos frontières, il faut ajouter un volume environ 22 fois supérieur provoqué par la place financière suisse. À elle seule, la Banque nationale suisse (BNS) fait augmenter les émissions suisses de 43,3 millions de tonnes par an en raison de son portefeuille pétrolier, gazier et charbonnier, lourd de six milliards de francs en actions.

Action de Carême et Pain pour le prochain lancent donc une pétition pour amener la BNS à changer de pratique et à se défaire de toutes ses participations dans des entreprises actives dans l'extraction, le négoce et la transformation de combustibles fossiles. Chaque signature compte ! Informations et feuilles de signatures sur : www.voir-et-agir.ch/BNS.

Que pouvons-nous changer ?

Nos actes en Suisse ont des répercussions dans les pays du Sud et pas uniquement dans le domaine de l'économie. Pendant la campagne, sur le site www.justiceclimatique.ch, nos organisations relaient la voix de personnes du Sud et montrent les conséquences de notre consommation. Très gourmande en fourrage, la production de viande contribue au déboisement des forêts tropicales, un des principaux facteurs du dérèglement climatique.

— Madlaina Lippuner

Quatre manières de participer à la Campagne œcuménique

Écrire l'histoire du climat

Cette année, le calendrier de carême prend l'aspect d'un scénario. Nous vous emmenons en des lieux où s'écrit l'histoire du climat. Son dénouement n'est pas encore connu alors n'hésitez surtout pas à cosigner ce scénario ! Votre paroisse se fera un plaisir de vous remettre le calendrier.



Offrir des roses et du chocolat

Le 20 mars 2021, dans toute la Suisse, des bénévoles des paroisses vendront des roses et du chocolat du commerce équitable au prix de cinq francs. Le produit de cette action financera des projets d'Action de Carême, de Pain pour le prochain et d'Être Partenaires. Sur notre application, vous pouvez d'ores et déjà offrir une rose ou un bouquet numérique : www.give-a-rose.ch.



Acheter du pain

Vous pouvez acheter un « pain du partage » dans l'une des 600 boulangeries et confiseries qui s'associent à cette action. Pour chaque pain vendu, 50 centimes seront destinés aux projets de nos organisations. Vous trouverez les points de vente sur le site www.voir-et-agir.ch/pain.



Jeûner en groupe

Se priver volontairement de nourriture incite à réfléchir à un monde meilleur, voire à des systèmes économiques plus équitables. Le jeûne permet souvent de s'apercevoir que la sobriété peut aussi être source de joie et que les pensées qui nous portent vers notre prochain n'ont pas de prix : www.voir-et-agir.ch/jeuner-ensemble.

Le site www.voir-et-agir.ch vous indiquera d'autres actions, manifestations et infos concernant la Campagne œcuménique.

24,9 millions

de personnes ont dû fuir une catastrophe naturelle en 2019, soit trois fois plus que lors de conflits ou de violence.

(Source : <https://migrationdataportal.org/fr/themes/migration-environnementale>)

Campagne œcuménique

Participez à nos événements !

Tout au long du mois de mars, nous vous proposons plusieurs événements pour approfondir et vivre les différentes facettes de la justice climatique.

Tables rondes :

- 6 mars, 19h-21h : les conséquences des changements climatiques, en Suisse et dans les pays du Sud, et l'impact des investissements des banques dans les combustibles fossiles.
- 25 mars, 19h-21h : les mobilisations de la société civile pour le climat et pour la justice climatique, en Suisse et dans les pays du Sud.

Ateliers participatifs et créatifs :

- 11 mars, 18h30-21h30 : imaginer et écrire, ensemble, des récits de futurs inspirants et désirables (Futurs proches).
- 18 mars, 20h-21h15 : réflexion sur notre empreinte carbone (Goûter aux Conversations carbone).
- 26 mars, 18h30-20h30 : causes et conséquences du dérèglement climatique (La Fresque du climat).

Deux semaine de jeûne, du 5 au 20 mars 2021 :

- Cette année, la Campagne œcuménique soutient Détox' la Terre, un projet de deux semaines de jeûne pour se confronter à la crise écologique actuelle ensemble devant Dieu.

Renseignements et inscriptions sur : www.voir-et-agir.ch/events

« La terre est la mère de tous les peuples, et tous les peuples devraient avoir des droits égaux sur elle. » Chef Joseph (1840-1904)

Conférence et atelier : 4-5 mars 2021

Et si... nous agissions pour inventer le monde de demain ?



La pandémie du Covid-19 a jeté une lumière nouvelle sur la vulnérabilité de notre monde globalisé et les effondrements en cours et à venir. Laure Noualhat, journaliste, documentariste et auteure de *Comment rester écolo sans finir dépressif* (Tana Editions), proposera des pistes pour surmonter cette époque de bouleversement personnel et collectif. La troisième et dernière partie d'un cycle de conférences et ateliers nommé *De l'éco-anxiété à l'action : traverser les effondrements* nous aide à comprendre le syndrome

de l'éco-anxiété et propose des moyens d'en sortir. La conférence a lieu le jeudi 4 mars à 20h, tandis que l'atelier se déroulera le vendredi 5 mars à 9h.

Renseignements et inscriptions sur : www.voir-et-agir.ch/events

Testament

Parlez-nous de votre legs

Soixante ans après sa fondation, *Pain pour le prochain* a toujours pour mission l'avènement d'un monde meilleur, dans lequel toute personne pourra vivre dignement en harmonie avec la nature. Pour financer ses projets, notre fondation reçoit des dons privés, des contributions des milieux ecclésiaux et des subventions de la DDC. Les legs constituant une autre source de financement importante, nous aimerions aborder ce sujet dans l'un des prochains numéros de *Perspectives* et donner à cette occasion la parole à nos lectrices et lecteurs. Dans cette optique, nous aimerions demander aux personnes qui ont couché *Pain pour le prochain* dans leur testament si elles seraient disposées à témoigner de leurs motivations. En cas d'intérêt, merci de contacter Camille Anne Chatelain : chatelain@bfa-ppp.ch, 021 614 77 17



La bonne nouvelle

Un modèle de souplesse

Au Honduras, durement touchée par la pandémie de Covid-19, Anafae, partenaire de *Pain pour le prochain*, a fourni des aliments, du savon et des masques à quelque 200 familles en zone urbaine. Au Guatemala, les organisations partenaires d'*Action de Carême* ont distribué des semences, du maïs et des haricots issus des projets agroécologiques qu'elles soutiennent. Des familles dans le besoin ont ainsi reçu une aide indispensable et les paysan-ne-s ont pu écouler leur production invendue sur les marchés en raison des restrictions.



Agir en justice

L'impact politique des actions en justice

Quand la politique faillit à sa mission, il incombe parfois aux juges de faire respecter le droit. Toutefois, même lorsqu'elles échouent, des actions en justice peuvent aboutir à des transformations à long terme. À condition néanmoins que la voie judiciaire se double d'une importante campagne de protestation, comme le montrent les expériences de Walhi, organisation indonésienne de défense de l'environnement et des droits humains.

Comment réagiriez-vous si votre jardin était contaminé par du mazout qui s'est écoulé de la citerne de votre voisin-e ? Si personne ne répare le dommage, vous prendriez sans doute un-e avocat-e pour faire valoir votre droit en justice.

Il n'y a rien d'étonnant à cela, c'est le rôle des tribunaux. Diverses organisations partenaires de *Pain pour le prochain* dans l'hémisphère Sud, telles que Wahli, sont du même avis : depuis des années, elles saisissent la justice pour réclamer le respect des droits fondamentaux.

En 1988, Walhi assigna pour la première fois le gouvernement indonésien en justice, en raison de la pollution de l'air et de l'eau provoquée par une fabrique de papier à Sumatra, responsable de nombreux décès. Elle perdit le procès, mais la population environnante ne cessa de protester, en dépit des violentes répressions policières. Plus de dix ans après l'introduction de l'action, en 1999, le ministère de l'Environnement ordonna la fermeture de l'usine, considérant qu'il était prouvé qu'elle polluait l'environnement et mettait des vies humaines en péril. L'usine rouvrit néanmoins ses portes en 2002 et ne fut définitivement fermée qu'après des mois de protestation.

De nombreuses victoires en justice

« Le procès de 1988 est à marquer d'une pierre blanche, car Walhi a obtenu le statut d'organisation de défense de l'environnement », explique sa directrice adjointe Khalisah Khalid. « Depuis lors, la cour est devenue le théâtre où personnes et organisations défendent la justice sociale et écologique. »

Walhi a remporté un grand nombre des procès qu'elle a intentés ces 30 dernières années à

des entreprises et à des collectivités publiques. Ainsi, à la fin 2019, la Cour suprême indonésienne a décidé que les forêts protégées ne pouvaient plus être transformées en plantations.

Des plaintes motivées par les changements climatiques ?

Walhi défend aussi des communautés victimes des changements climatiques. Or, comme les responsables politiques restent les bras croisés, notre partenaire évalue actuellement la possibilité de recourir à la voie judiciaire dans ce domaine aussi.

D'autres organisations ont déjà franchi le pas : aux Pays-Bas, l'association Vedanta a introduit une plainte contre l'État, qu'elle accusait de violer les droits humains en omettant d'adopter des mesures d'ordre politique contre le réchauffement. En décembre 2019, la Cour suprême a donné raison à Vedanta et a condamné l'État à agir sans plus attendre contre les changements climatiques. Dans la foulée, le gouvernement néerlandais adoptait un vaste plan de mesures au printemps 2020.

Un bel exemple de la façon dont les actions en justice peuvent contribuer à atteindre un objectif, en complément des campagnes et des actions politiques.



Nina Burri est avocate et responsable Entreprises et droits humains chez *Pain pour le prochain*.



Miges Baumann est responsable Politique de développement et Climat 2030 chez *Pain pour le prochain*.



Stellamaris Mulaeh est la coordinatrice du programme Kenya d'Action de Carême

« En dépit du Covid-19, les paysan-ne-s ont pu subvenir à leurs besoins »

« Jusqu'ici, le Covid-19 n'a guère eu d'impact, du moins pour nos paysannes et paysans, puisqu'ils sont en mesure de subvenir à leurs besoins. Ils cultivent des potagers biodynamiques, souvent à l'ombre des arbres, dans ce que nous appelons des jardins-forêts qui procurent des fruits et des légumes pour eux-mêmes et leurs communautés. Dans les huit districts où nous sommes présent-e-s, l'aide d'Action de Carême nous permet d'accompagner les agricultrices et agriculteurs, pour lesquels l'agroécologie est gage de sécurité alimentaire. L'atout de ce système agricole réside dans son approche intégrale, puisqu'il tient compte de facteurs à la fois écologiques, socioculturels, économiques et politiques.

Lorsque la pandémie de Covid-19 s'est déclarée au Kenya en mars 2020, au moment où les paysan-ne-s se préparent d'habitude à semer en prévision de la période des pluies qui va de mars à mai, les participant-e-s au programme d'agroécologie disposaient, dans chacune des 21 pépinières, d'environ 15 000 plantons d'arbres d'ombrage et de 50 000 plantons d'arbres fruitiers. Il fallait les distribuer et les planter rapidement. Nous nous sommes assis-e-s avec les ancien-ne-s et les dirigeant-e-s communautaires pour élaborer ensemble une stratégie. Avec l'aide de l'administration locale, nous avons trouvé des façons de travailler en toute sécurité dans les pépinières en installant des lavabos et en planifiant la distribution des plantons aux responsables des 241 groupes pratiquant l'agroécologie. Pour respecter les règles de distanciation physique, nous avons mis au

point une méthode permettant à trois personnes d'être sur place en même temps.

Ces groupes d'agroécologie ne sont qu'une de nos activités. Nous nous rendons également dans les écoles pour expliquer aux élèves comment cultiver des jardins-forêts et des potagers biodynamiques. L'an passé, nous avons dû suspendre cette initiative, qui devait concerner 18 écoles, en raison de la pandémie de Covid-19, tout comme le programme de promotion de la paix dans le cadre duquel 200 personnes se réunissent tous les trois mois au moins pour un dialogue sur l'utilisation des ressources et abordent des sujets délicats tels que l'accès aux points d'eau et aux pâturages. Les activités de nos 69 groupes d'épargne ont aussi été affectées par la pandémie. En effet, leurs membres (une quinzaine par groupe) avaient l'habitude de se rencontrer pour verser leur écot dans la cagnotte et accorder des crédits, mais l'interdiction de se rassembler a empêché toute réunion physique. Afin de maintenir leur fonctionnement, nous avons mis à la disposition des responsables de ces groupes des téléphones portables qui leur ont au moins permis d'octroyer des crédits sans intérêt. »

30,5%

des ménages kenyans ne pouvaient déjà plus payer leur loyer au début de la crise sanitaire.

20-100

francs, c'est le prix que les personnes internées dans les centres publics de quarantaine doivent payer par nuitée.

36%

des Kenyans et Kenyanes vivent avec moins de deux francs par jour.

Comprendre la crise climatique grâce à un jeu de cartes

La Fresque du climat a pour mission de sensibiliser un maximum de personnes dans le monde à la compréhension des causes et des conséquences des changements climatiques et leur caractère systémique.

En 1988, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est créé par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation météorologique mondiale. Des spécialistes du monde entier y collaborent pour évaluer régulièrement l'état des connaissances en matière de changements climatiques et publient des rapports tous les 6 à 7 ans. L'ensemble de ce travail se déploie en plusieurs volumes.

Comment vous y prendriez-vous, si vous étiez professeur-e, pour expliquer à vos élèves un rapport de 2000 pages ? En 2015, Cédric Ringenbach, ingénieur et enseignant sur les changements climatiques, a l'idée de prendre les éléments essentiels du rapport pour en faire des cartes simplifiées qu'il distribue à ses élèves après les avoir mélangées. Réparti-e-s en groupe, les étudiant-e-s déposent les cartes sur une feuille et tracent ensuite des liens entre chaque élément. Cédric constate alors que les élèves parviennent parfaitement à saisir les messages principaux.

Non seulement les élèves participent activement à l'exercice, mais comprennent et retiennent mieux les informations. Il décide donc d'améliorer cette méthode et la nomme « la Fresque du climat ». Il développe ainsi une méthodologie en trois étapes. La première partie, la plus scientifique, se focalise sur ces fameuses cartes. S'ensuit une partie créative, où les participant-e-s décorent la fresque créée par les cartes placées. Enfin, la troisième étape, très importante, comprend une discussion sur les ressentis de chacun-e, mais aussi sur les possibilités d'action.

Une association est créée en 2017. Son objectif est de sensibiliser le grand public avec cet outil de vulgarisation basé sur l'intelligence collective. Le pari semble gagné, puisqu'au 1er janvier 2021, 110 000 personnes ont déjà parti-



Les participant-e-s réfléchissent ensemble pour relier les cartes.

cipé à une Fresque du climat ! Pendant la Campagne œcuménique, des paroisses catholiques et protestantes romandes auront la possibilité de rejoindre cette grande communauté grâce à un partenariat avec l'association. Celles qui le souhaitent pourront ainsi organiser une « Fresque du climat » avec leurs paroissien-ne-s.

Parce que nos partenaires au Sud ressentent déjà les effets des changements climatiques, et parce qu'il est essentiel de comprendre un problème pour pouvoir y répondre au mieux, nous espérons que ce partenariat sera fructueux. — *Natacha Forte*

Plus d'infos sur voir-et-agir.ch ou sur fresqueduclimat.org

La justice climatique débute au Nord

Les populations des pays riches sont les principales responsables de la crise climatique. Or, ce sont celles de l'hémisphère Sud qui en paient le plus lourd tribut. Pour atteindre la justice climatique, il nous faut agir sans attendre.





Photo : UNDP Somalila / Mark Naftalin

Nous vivons bien au-dessus des moyens de notre planète, de sorte qu'un changement s'impose dans le domaine social, économique, politique et individuel. Pour sauvegarder la Création, il nous faut absolument vivre plus sobriement, fixer des limites et les respecter. La sobriété est une attitude qui trouve la liberté non dans l'excès, mais dans la capacité de distinguer les besoins réels des besoins créés. Ce n'est qu'à ce prix que nous léguerons aux prochaines générations une Terre où il vaudra la peine de vivre. La sobriété, la suffisance et la conversion sont des notions importantes, voire indispensables au changement, qui abondent aussi dans la tradition biblique. La Campagne œcuménique 2021 sera consacrée à la thématique de la « justice climatique », prenant ainsi le relais des campagnes de 1989 « Le temps presse », de 2009 « Un climat sain pour assurer le pain quotidien » et de 2015 « Moins pour nous, assez pour tous », qui visaient toutes à sensibiliser au danger grandissant représenté par les changements climatiques. Il ne fait en effet aucun doute que si nous continuons sur notre lancée et ne prenons pas soin de la Terre, nous détruirons les bases de notre vie.

La menace est particulièrement grave pour les populations du Sud qui posent la question de justice avec vigueur. Elles exigent des habitant-e-s des pays riches, principalement responsables de la crise climatique, une modification de leur style de vie et leur modèle économique.

La paralysie quasi totale de l'économie au printemps 2020 aura marqué les esprits. Le 7 avril, les émissions journalières de CO₂ à l'échelle mondiale se situaient près de 17 % en dessous des valeurs moyennes de l'année précédente. En Suisse, le recul a même atteint 28 % durant cette période.

Le rapport 2019 des Nations Unies sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions souligne l'urgence d'une diminution annuelle de 7,5 % jusqu'en 2030 afin d'honorer les engagements de l'accord de Paris sur le climat. En d'autres termes, il nous faudrait parvenir chaque année à un volume de réduction équivalant à celui atteint pendant ce printemps exceptionnel marqué par l'immobilisation de l'économie. Un état de fait qui démontre toute la nécessité de réformer l'économie pour assurer l'efficacité de la politique climatique. Étant donné qu'un cinquième de la population mondiale, en particulier celle des pays industrialisés, est responsable des quatre cinquièmes des émissions de CO₂, il n'est pas difficile d'en déduire les zones où il s'impose de réaliser des réductions ou de parvenir à une consommation et à une production neutres en carbone. À long terme, l'abandon des carburants fossiles nous permettrait d'améliorer la qualité et la sécurité de notre vie et de cheminer vers la résilience et la neutralité carbone. Telle est la voie à suivre pour parvenir à la justice climatique, dont les populations démunies de l'hémisphère Sud, premières victimes des changements climatiques, seraient aussi les premières à tirer parti. >

Politique climatique internationale, notion d'avenir ou temps perdu ?

Si l'adoption de l'accord de Paris sur le climat en décembre 2015 a été célébrée comme une étape décisive vers l'émergence d'une politique climatique plus juste, un autre jalon de la politique climatique onusienne se profile pour l'année 2021 : la conférence sur le climat de Glasgow, initialement agendée en novembre 2020. Il revient à chaque pays de présenter ses ambitions climatiques avant la tenue du sommet, ce qui permettra de déterminer dans quel scénario de réduction des émissions ou de hausse des températures nous nous situons.

La justice climatique requiert que nous agissions sans attendre, car nous avons déjà dépassé le seuil de réchauffement d'un degré depuis 2020. Si les émissions de CO₂ poursuivent leur progression, le cadre de vie de l'humanité connaîtra de profonds changements dès ce siècle. Les intempéries et les températures extrêmes risquent de rendre inhospitalières de nombreuses régions du globe, ce qui intensifiera les conflits et les migrations.

Il est essentiel que les pays du Sud, dont la contribution à la crise est négligeable, soient soutenus dans leurs efforts d'adaptation aux conséquences devenues inévitables des changements climatiques. Il est primordial que les pays industrialisés renforcent sensiblement le financement de la lutte contre les changements climatiques, tant en ce qui concerne l'atténuation de leurs effets que l'adaptation à leurs conséquences. Cependant, cet objectif ne doit pas drainer les fonds consacrés à l'aide au développement, mais au contraire se voir allouer des moyens supplémentaires, comme l'exige la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Pourtant, le Parlement suisse entend affecter à cette fin jusqu'à 400 millions de francs puisés dans le crédit-cadre consacré à l'aide au développement 2021-2024, et ce sans augmenter l'enveloppe totale.

Approche intégrale et engagement de longue haleine

Pour atteindre les objectifs climatiques, il nous faut opérer un changement de cap radical, sans quoi nous nous heurterons à des paradoxes : hausse simultanée des énergies renouvelables et des émissions de CO₂, adoption de mesures de protection du climat défavorables à l'être humain et à l'environnement, etc. Les fausses pistes qui nous sont présentées comme des solutions sont à blâmer, qu'il s'agisse des batteries des voitures électriques – dont la production nécessite du lithium et du cobalt, des minerais dont l'extraction entraîne de graves atteintes aux droits humains et à l'environnement – ou de l'énergie hydraulique au Brésil, laquelle prive de leurs moyens de subsistance des communautés entières qui ont été chassées de leurs terres pour laisser place aux barrages. Il est dès lors impératif que nous adoptions une approche intégrale afin d'élaborer des solutions qui analysent et garantissent les interactions entre écosystèmes naturels et systèmes sociaux. — *Colette Kalt*



Pénurie de fourrage au Kenya

« Les changements climatiques sont lourds de conséquences pour les massaïs et leurs troupeaux. Ils se traduisent par des périodes de sécheresse problématiques, durant lesquelles les effectifs de bétail sont décimés. Les bêtes survivantes sont si maigres qu'elles ne donnent plus assez de lait et se vendent à des prix dérisoires sur le marché. Or, les éleveuses et éleveurs ont besoin de cet argent pour se procurer des aliments coûtant très cher car transportés sur de longues distances. Les familles poursuivent leur route avec les bêtes qu'il leur reste à la recherche de nouveaux pâturages et doivent parfois tant s'éloigner de leurs territoires que leurs enfants ne peuvent plus fréquenter l'école. C'est une rude épreuve pour toute la famille. »

Ole Tomoi, directeur de Dupoto-e-Maa (Olkejuado Pastoralists Development Organization)

Le niveau de la mer s'élève

« Depuis mon enfance, la mer est mon élément. J'allais déjà pêcher avec mon père. Aujourd'hui encore, je passe le plus clair de mon temps en mer, à proximité de ma nasse. J'y passe même la nuit. Lorsque j'ai attrapé quelque chose, je rame jusqu'à la côte, vends mon poisson et rentre chez moi. Jusqu'à ce jour, la pêche est mon seul gagne-pain. Le réchauffement est néfaste à bien des égards. Avant, notre maison n'était jamais envahie par les flots avant le mois de décembre. Maintenant, nous nous retrouvons sous l'eau en octobre déjà, sans qu'il pleuve davantage, simplement parce que le niveau de la mer a beaucoup augmenté. En outre, la mer est de moins en moins poissonneuse. Il y a quelques années encore, je pêchais et vendais au moins cinq kilos de poissons par jour. Aujourd'hui, je dois me contenter de deux kilos. Mes enfants ont dû quitter l'école, parce que je ne gagnais plus assez pour payer l'écolage. »

Norberto S. Cacho, pêcheur aux Philippines



Photos : Action de Carême

Déboisement illégal

Avec le gouvernement actuel, même les droits constitutionnels ne sont pas toujours garantis au Brésil. La forêt tropicale est abattue pour laisser la place à des champs de soja et des ouvrages hydrauliques. Ce déboisement à grande échelle est une catastrophe pour le climat, car le CO₂ retenu généralement dans les forêts est rejeté dans l'atmosphère. En outre, ces pratiques chassent la population locale de ses terres. Rosi de Souza doit constamment se défendre des expulsions et du déboisement par le feu en protestant, en manifestant et en saisissant la justice. « Ma propriété comprend une zone de forêt. Chaque été, la lutte recommence pour éviter les abattages illégaux dans notre forêt. Jusqu'ici, nous y sommes parvenu-e-s. Dieu merci, notre forêt est encore sur pied ! Malheureusement, personne ou presque ne s'y intéresse. Cependant, si nous unissons nos forces, un plus grand nombre de personnes nous rejoindra. »

Rosi de Souza, paysanne à Porto Velho (État fédéral de Rondonia au Brésil)

Vidéos

Les vidéos de ces trois portraits sont disponibles sur la page de notre site internet dédiée au thème de la justice climatique :

www.justiceclimatique.ch

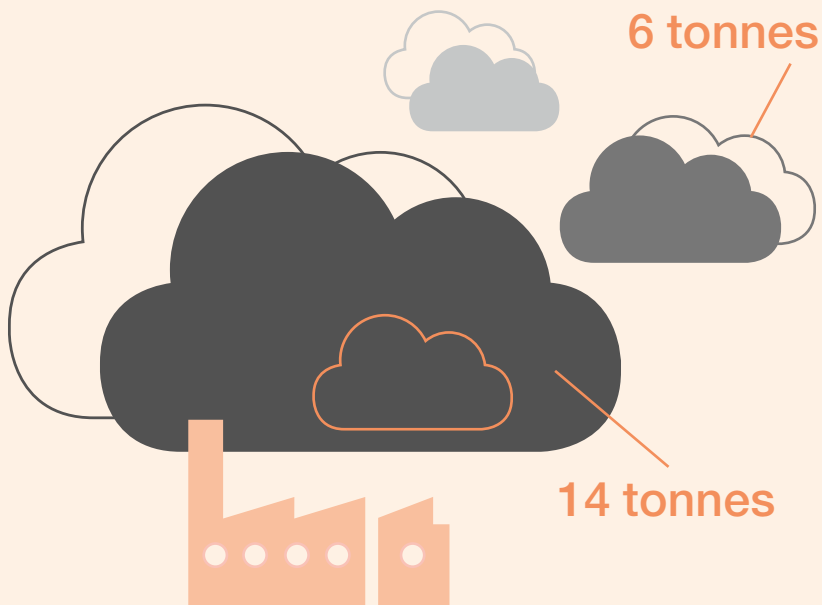
Ce site retrace également les liens entre la consommation dans les pays du Nord et les conditions de vie aux Philippines, au Kenya et ailleurs, et propose des pistes d'action pour y remédier. Vous y trouverez des conseils pour adopter un mode de vie plus durable au quotidien ainsi que dans vos choix politiques et économiques.

Faits et Chiffres

La Suisse est la championne du monde des « émissions grises », ces gaz à effet de serre émis lors de la fabrication des biens de consommation que nous importons de l'étranger.

En 2018, la Suisse a rejeté dans l'atmosphère une quantité de gaz à effet de serre correspondant à 5,4 tonnes d'équivalents-CO₂ par habitant·e. Si l'on tient compte des émissions générées à l'étranger par la production des biens importés en Suisse, les émissions par habitant·e sont plus que doublées : 14 tonnes d'équivalents-CO₂ en 2015.

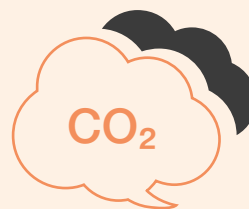
L'empreinte gaz à effet de serre helvétique est donc bien au-dessus de la moyenne mondiale, qui avoisine 6 tonnes d'équivalents-CO₂ par habitant·e.



En Suisse, un·e habitant·e achète 60 pièces de textiles par année. 1800 kg de CO₂ sont nécessaires pour produire ces textiles. En Afrique, un·e habitant·e en achète 16 fois moins et rejette *de facto*, 16 fois moins de CO₂.



Les achats de smartphones représentent ~26 kilos de CO₂ par année pour un·e habitant·e de Madagascar. En Suisse, la consommation est de 102 kilos de CO₂ par année par habitant·e, soit 4 fois plus importante.

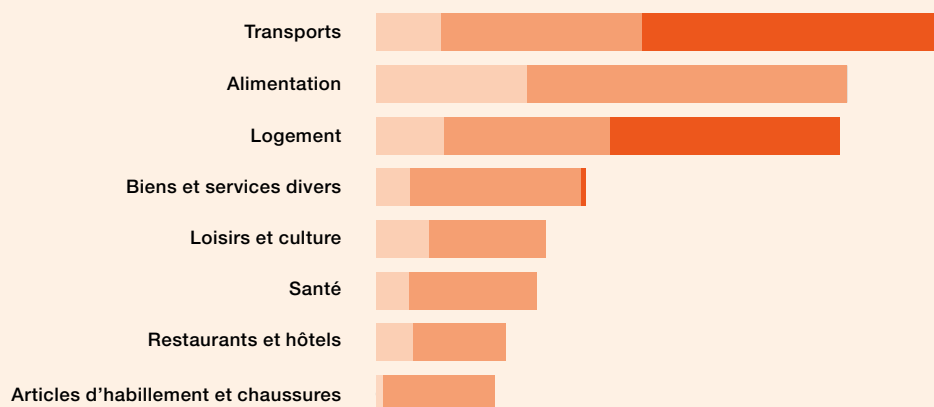


Les Conversations carbone permettent de lutter contre les changements climatiques au niveau individuel. En adoptant toutes les mesures proposées, on peut passer de 14 à 7 tonnes de CO₂ par habitant·e. Plus d'infos : www.voir-et-agir.ch/conversations-carbone

Ménages

Empreinte gaz à effet de serre des ménages par poste de dépenses

- Émissions directes des ménages
- Émissions liées aux importations de l'économie
- Émissions intérieures de l'économie





Un nouvel ouragan a balayé les Philippines et détruit sa maison.

Objectif zéro émission nette à l'horizon 2040

La Suisse a le pouvoir et le devoir de réduire rapidement ses émissions de gaz à effet de serre dans le respect des impératifs sociaux, affirme Stefan Salzmann, spécialiste du climat.

Où notre pays se situe-t-il actuellement quant à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat ?

À l'heure actuelle, la Suisse reste dans l'expectative des résultats du référendum lancé contre la loi sur le CO₂. Ce texte, adopté par le Parlement à l'automne 2020, impose à notre pays de réduire d'au moins 50 % ses émissions de gaz à effet de serre. Au total, 37,5 % des réductions doivent être réalisées en Suisse, le solde pouvant être compensé à l'étranger. À partir de 2050, la Suisse ne pourra plus rejeter dans l'atmosphère un volume de gaz à effet de serre supérieur à la capacité d'absorption des réservoirs naturels et artificiels. Eu égard à l'état actuel des connaissances scientifiques, il est aujourd'hui admis que ces objectifs sont insuffisants pour garantir que la hausse des températures sera contenue à 1,5 °C, conformément aux engagements pris à Paris. Les conséquences qui en découleront sont impossibles à déterminer et comprendront des dommages irréversibles, tels que la disparition des récifs coralliens. Puisqu'elle figure parmi les pays riches et dispose des ressources nécessaires, la Suisse assume une part de responsabilité plus importante que d'autres États aux termes de l'accord et doit donc ouvrir la voie en réduisant sans attendre ses émissions.

Sur cette base, quelles sont les revendications formulées par l'Alliance climatique suisse ?

L'Alliance climatique suisse, qui regroupe près d'une centaine d'organisations, dont *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, réclame que la Suisse réduise ses émissions intérieures d'ici à 2030 de 60 % par rapport à 1990. À cette fin, elle a élaboré un plan suisse pour la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat (intitulé « Masterplan climat »), lequel énonce les mesures qui s'imposent et démontre leur faisabilité. Si nous nous engageons plus avant sur la voie ouverte par ce texte, nous atteindrons l'objectif de zéro émission nette en 2040.

En quoi cet objectif consiste-t-il précisément ?

L'objectif de zéro émission nette vise à atteindre globalement un niveau de gaz à effet de serre restreint au volume compensé par les puits de carbone. En Suisse, par exemple, l'augmentation des surfaces forestières permet de piéger du CO₂. Cette méthode de séquestration du dioxyde de carbone constitue une émission négative, qui autorise en contrepartie un rejet limité de gaz à effet de serre. D'autres modèles mathématiques reposent quant à eux sur l'extraction du CO₂ de l'atmosphère et son stockage dans le sol. Ces technologies émergentes ne seront toutefois que rarement mises en œuvre à grande échelle et ne devraient donc pas être prises en compte dans le calcul de la compensation des émissions, pas plus que le financement de la reforestation à l'étranger. À long terme, cette stratégie est irréalisable, car tous les pays de la planète se doivent de tendre vers la neutralité carbone, de sorte qu'il n'y aura plus de droits d'émission en vente. En d'autres termes, il nous est impossible de déléguer nos responsabilités : nous devons atteindre l'objectif de zéro émission nette à l'intérieur de nos frontières, sans nous reposer >

sur les puits de carbone étrangers. L'idéal serait que nous y parvenions avant 2040, car plus nous tardons à nous exécuter, plus les efforts à déployer seront importants.

Si l'abandon des combustibles fossiles est au cœur de la politique climatique, il faut aussi que cette transition s'opère dans des conditions socialement acceptables...

Les aspects sociaux, qui font partie intégrante du changement qui s'impose et doivent donc être intégrés à nos réflexions, représentent un des moteurs de l'engagement d'*Action de Carême* et *Pain pour le prochain* en faveur du climat. La notion de justice climatique, qui répond à notre revendication visant une mise en œuvre équitable de la politique climatique, présente une double dimension temporelle et géographique : il s'agit de protéger la planète, dans l'intérêt tant des générations à venir que des populations vivant dans les régions frappées de plein fouet par les effets des changements climatiques. La justice, en particulier à l'égard des habitant·e·s de l'hémisphère Sud, constitue une préoccupation centrale à nos yeux, ce qui nous amène inévitablement à réfléchir à notre consommation d'énergie et à notre empreinte écologique. En effet, si tous les pays de la Terre consommaient autant d'énergie que les pays riches à l'heure actuelle, il serait impossible de mener une politique climatique juste.

Devrons-nous renoncer à nos acquis ?

Je suis intimement convaincu qu'il nous sera impossible d'avancer sans renoncer. Toutefois, cette démarche ne doit pas nécessairement être perçue sous un angle négatif. De fait, ce n'est pas parce que nous arrêtons de voyager en avion que nous sommes condamné·e·s à rester chez nous. La pandémie de coronavirus l'a bien démontré : nous avons soudainement été contraint·e·s de passer nos vacances en Suisse, et nous avons su en profiter. Le télétravail s'est généralisé et les ventes de vélos ont battu tous les records. Il est essentiel que nous dirigions nos réflexions dans cette direction et que nous mettions en valeur le potentiel offert par un tel changement. Il en va de la responsabilité de cette nation prospère qu'est la Suisse, mais aussi de celle de toutes les personnes qui, comme nous, présentent une empreinte écologique élevée.

En quoi serions-nous responsables des conséquences des changements climatiques qui se manifestent à l'autre bout de la planète ?

Notre responsabilité tient au fait que nous avons une empreinte écologique considérablement supérieure à celle de la plupart des personnes qui sont aujourd'hui déjà frappées de plein fouet par les changements climatiques. Il y a également lieu de relever la dimension historique de notre responsabilité. En effet, la prospérité actuelle de la Suisse repose notamment sur l'industrialisation et l'utilisation des énergies fossiles, ce qui signifie que nous

avons rejeté dans l'atmosphère d'énormes quantités de gaz à effet de serre au cours des cent dernières années. Il nous appartient donc aussi de veiller à réduire nos émissions plus rapidement que les pays dont la contribution au réchauffement climatique est moindre.

Comment pouvons-nous diffuser ce message et accélérer la réduction des émissions de CO₂ ?

Au cours des deux dernières années, la jeunesse a propulsé les revendications du mouvement de lutte contre les changements climatiques sur le devant de la scène en Suisse. De ce fait, nous pouvons de nouveau participer à la définition de la politique climatique et nos perspectives de réussite se sont accrues. Si la révision de la loi sur le CO₂ représente un premier pas dans la bonne direction, d'autres avancées seront également nécessaires, qui seront possibles si nous démontrons le potentiel offert par un développement respectueux du climat. Les étés caniculaires, les chutes de neige insuffisantes, les éboulements toujours plus fréquents en montagne et d'autres événements alarmants contribuent aussi à éveiller les consciences. Si ces phénomènes représentent rarement une menace existentielle dans notre pays, il en va en revanche tout autrement pour les habitant·e·s des villages côtiers philippins, par exemple, condamné·e·s à l'exode dans les bidonvilles par les ouragans et par l'élévation du niveau des mers. Pour un Suisse ou une Suissesse, il est difficile de se représenter cette réalité, car nous avons les ressources nécessaires pour nous prémunir contre les intempéries et faire face aux conséquences des changements climatiques. Voilà plusieurs décennies que les énergies fossiles assurent notre prospérité. Il est donc d'autant plus important que nous assumions nos responsabilités vis-à-vis des populations touchées dans l'hémisphère Sud et agissions en conséquence. — *Propos recueillis par Gabriela Neuhaus*



Stefan Salzmann assure la coprésidence de l'Alliance climatique suisse et occupe le poste de responsable Climat et Politique énergétique chez *Action de Carême*. Après avoir terminé ses études, ce géographe et économiste a travaillé de 2010 à 2012 au sein d'un projet d'énergie dans le massif du Pamir au Tadjikistan. Aujourd'hui installé avec sa famille à Hinteregg dans le canton de Zurich, il aime passer son temps libre en montagne.

Revendications en faveur de la justice climatique

L'heure est à l'action : nous appelons les actrices et acteurs politiques, économiques et sociaux à mettre en œuvre les mesures qui s'imposent de toute urgence.

Politique

Il est essentiel d'assurer la mise en œuvre de la loi sur le CO₂. Pour honorer les engagements pris à Paris, la Suisse doit aussi chercher à atteindre la neutralité carbone à l'intérieur de ses frontières d'ici 2040 et inscrire cet objectif dans sa législation nationale. Nous disposons déjà des technologies et des modèles nécessaires, si bien que c'est la volonté politique qui fera la différence. Le pouvoir politique a pour rôle de fixer un cadre favorable aux énergies renouvelables et aux modes de vie durables. À cette fin, nous avons besoin d'opérer un changement de paradigme pour cheminer vers une politique qui donne la priorité au développement durable et accorde aux facteurs sociaux et environnementaux le même poids qu'aux critères économiques.

Économie

L'économie doit s'appuyer sur les trois piliers du développement durable. Il est inacceptable que la recherche du profit prenne le pas sur le respect de l'environnement et des droits humains. Il est primordial que le pouvoir politique fixe un cadre adéquat en la matière. Les acteurs économiques jouent à cet égard un rôle structurant. Nous devons progresser vers les énergies renouvelables sans en délocaliser les effets négatifs. Il est donc capital que nous évitions d'importer de l'énergie grise et de déplacer à l'étranger les étapes de production fortement génératrices d'émissions.

Place financière

Les rejets de gaz à effet de serre imputables à la place financière suisse sont 22 fois supérieurs aux émissions intérieures, lesquelles s'élèvent à 46,4 millions de tonnes de CO₂ par



notamment des systèmes qui accompagnent les paroisses dans l'amélioration de leurs performances environnementales, à l'instar du label EcoEglise. Citons également la rénovation de biens immobiliers ou l'adoption de directives d'approvisionnement responsable et de normes d'investissement durable. Il convient que l'Église fasse montre d'exemplarité en atteignant la neutralité carbone d'ici à 2030.

Société

Les approches promouvant un usage responsable des ressources telles que l'économie collaborative et les nouveaux modèles de vie en communauté sont porteuses d'avenir et doivent donc être encouragées. Ici et là, des personnes expérimentent de nouveaux modes de vie et ouvrent la voie, par exemple en nous montrant comment vivre mieux en possédant moins. Les pratiques et les réflexions s'articulent notamment autour de la question de l'équité et de ses dimensions temporelle et géographique.

Individu

La mobilité, le logement, la consommation et l'alimentation sont autant de facteurs qui déterminent l'empreinte écologique. Nos choix quotidiens, nos décisions d'achat, sont des actes politiques. De la sorte, nous pouvons tous et toutes apporter notre pierre au changement, notamment en ce qui a trait à l'espace occupé par notre logement, à la température de notre habitation, à nos habitudes alimentaires et à nos choix de mobilité. En prolongeant l'utilisation des biens dont la fabrication consomme une grande quantité d'énergie grise et en encourageant le partage, par exemple de véhicules, nous pourrions réduire considérablement les rejets de gaz à effet de serre.

an. Le désinvestissement, c'est-à-dire le retrait des placements dans les entreprises qui extraient, transforment ou négocient les combustibles fossiles, représente un levier important de la politique climatique. La Banque nationale suisse joue un rôle de modèle et doit donc montrer l'exemple en se défaisant de toutes ses participations dans les entreprises concernées.

Église

L'Église a le devoir d'œuvrer en faveur des pauvres. Elle doit promouvoir la justice sociale, apporter son aide à toute personne sans distinction aucune, défendre ouvertement les droits humains et remplir sa mission prophétique. Il est essentiel que l'Église s'engage également à contribuer à la réalisation des objectifs climatiques au travers de ses structures, en créant

La nature, une seconde famille

Dans le sud-ouest de la Colombie, un territoire déchiré par la guérilla et les paramilitaires, le projet Atucsara est une lueur d'espoir pour la population.



Rubén Darío López avec sa femme Yurisbi Mariana Gutiérrez et leurs enfants Yeison, Tatiana et Brigitte López

« Un jour, Don Alirio de l'organisation Atucsara, partenaire d'Action de Carême, est arrivé dans notre village, chargé de plusieurs sacs. Après en avoir renversé le contenu sur la place du village, il nous a demandé de trier les déchets et de les jeter dans les conteneurs qu'il avait apportés à cet effet. Il faut savoir que chaque bout de papier jeté pollue l'environnement. » C'est ce que rapporte Yeison Darío López Gutiérrez, un garçon âgé de 10 ans dont la famille trie les déchets depuis sa rencontre avec Don Alirio. Et son père, Rubén Darío López de renchérir : « Le tri des déchets fait partie du projet de jardin potager scolaire, et c'est très bien ainsi. Les enfants apprennent à préserver leur environnement, ce qu'est l'agriculture, comment il faut semer et planter. Cela les aide à s'épanouir, à s'améliorer

comme élèves et comme personnes. » Dans le potager de Rubén Darío López, caféiers et oranges côtoient goyaviers et chontaduros (palmiers pêches). Des tomates et de la coriandre y poussent également.

Pour un développement durable des communautés

En inga, Atucsara signifie « maïs en abondance ». C'est précisément l'objectif des responsables de l'organisation partenaire d'Action de Carême. La région du Cauca où habitent Yeison et sa famille, dans le sud-ouest de la Colombie, est marquée par une grande pauvreté et par les affrontements violents opposant guérilla et paramilitaires. La population locale en paie le plus lourd tribut. Rubén Darío López témoigne :

« Dommage qu'il y ait tant de violence, j'aime beaucoup habiter ici. » Un bien-être auquel contribuent les activités d'Atucsara. L'organisation enseigne aux familles des techniques agroécologiques, synonymes d'amélioration des rendements et de réduction des émissions, afin qu'elles puissent garantir leur souveraineté alimentaire. Elle tient aussi à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et organise, à cet effet, des ateliers destinés à tous les membres des familles.

Río Sucio n'est pas épargné par la pandémie de Covid-19. Toutefois, le risque d'infection n'est pas la pire crainte de la population : « Les restrictions sont draconiennes, nous ne pouvons pas nous déplacer. J'attends avec impatience le moment où je pourrai enfin sortir pour aller acheter des semences et planter davantage de fruits et de légumes », soupire Rubén, père de deux filles et d'un garçon. Le potager est vital pour toute la famille, à laquelle il procure des aliments sains cultivés dans une terre saine, qui ne reçoit pour tout engrais que du fumier de lapin et du compost produit par des vers de terre à partir des déchets de cuisine.

L'importance du sol va au-delà de la production d'aliments. En effet, il filtre l'eau de pluie et procure ainsi de l'eau potable à la population. De surcroît, il préserve le climat, car il est, après les océans, le plus grand puits de carbone de la Terre. Le sol retient ainsi davantage de CO₂ que toutes les forêts. Laissons le mot de la fin à Yeison : « Nous devons nous soucier de la nature et des animaux. L'environnement, c'est comme une famille et il faut en prendre soin. » — Colette Kalt



Votre don offre de meilleures conditions de vie à des familles en Colombie
CCP 10-15955-7

Des palétuviers pour lutter contre vents et marées

Dans les îles indonésiennes gravement menacées par les changements climatiques, Walhi, organisation partenaire de *Pain pour le prochain*, met au point des stratégies d'adaptation au nouveau contexte.

La traversée qui mène de la bruyante Jakarta à l'île de Pari ne dure que deux heures, mais offre un tout autre univers dès que le petit ferry au moteur poussif accoste : les maisonnettes du millier d'habitant-e-s jouent à cache-cache dans les palmeraies et des plages idylliques de sable blanc et d'eau turquoise entourent cette île sans voiture.

Si la pêche n'a pas entièrement disparu, l'île vit cependant pour l'essentiel des touristes qui, en provenance de Jakarta, l'envahissent

chaque week-end. Ainsi, toutes les maisons ou presque ont des chambres d'hôte, des restaurants longent les rues de sable et les échoppes qui parsèment les plages procurent aux touristes tout ce dont ils ont besoin.

La maison d'Ibu Deli donne directement sur la « plage des étoiles de mer ». Elle lui a ajouté un kiosque, pour y vendre des en-cas, des douceurs et du café. Pas assez pour s'enrichir, mais assez pour que cette femme de 33 ans, son mari Fauzi et leurs deux garçons puissent

mener une existence digne. Sans compter qu'ils apprécient le calme que leur procure la vie sur l'île.

Les pieds dans l'eau

Toutefois, cette vie idyllique est menacée. En hiver, le vent retient l'eau, de sorte que le niveau de la mer s'élève encore plus que d'habitude. « Les marées sont alors si fortes que l'eau pénètre dans notre maison », explique Ibu Deli. Elle ajoute que cet événement auparavant rare se produit désormais chaque année. En 2020, sa demeure a été inondée deux fois. L'eau, qui a atteint un niveau jamais vu, a même entièrement recouvert la plage et envahi la ruelle située un peu plus haut.

Toutefois, les habitantes et habitants de Pari ne restent plus les bras croisés. Ils plantent des palétuviers pour briser les vagues et retenir la marée montante, de façon à protéger la côte. Ils reboisent aussi la terre ferme afin de freiner l'érosion du sol sablonneux. C'est à l'occasion d'un atelier organisé par Walhi qu'ils ont appris ces techniques.

S'adapter et se protéger

Walhi a utilisé un outil mis au point par *Pain pour le prochain* : l'évaluation participative des risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes (EPRACC). Après avoir dressé l'état des lieux avec la population locale, il s'agit de formuler des mesures et de les appliquer dans une démarche collective. Le premier atelier climat en Indonésie s'est tenu en été 2019 à Pari, suivi de trois autres sur l'île de Java et d'un cinquième sur les îles de la province de Nusa Tenggara Timur, dans le sud-est de l'Indonésie.

Ibu Deli, qui a participé à l'atelier de Pari, estime que celui-ci est arrivé à point nommé. Sur une île qui culmine à 1,5 m d'altitude, il est pratiquement impossible d'échapper aux marées qui la prennent d'assaut. Et l'énergique insulaire ne veut à aucun prix émigrer à Jakarta : « Nous terminerions dans les bidonvilles. Il ne nous reste donc plus qu'à nous adapter et à trouver la façon de nous protéger », dit-elle en patageant dans l'eau peu profonde pour débarasser les palétuviers du goémon.

— Lorenz Kummer



Lutter contre les conséquences des changements climatiques : Ibu Deli s'occupe des palétuviers sur la plage devant sa maison.



Votre don offre de meilleures conditions de vie à des familles en Indonésie
CCP 10-26487-1

Défendre la justice climatique

Au Nord : sensibilisation et engagement politique

Sur le plan politique, la principale revendication d'*Action de Carême* et de *Pain pour le prochain* est d'atteindre la neutralité carbone en Suisse d'ici 2040. Pour créer une dynamique autour de cette revendication, nos organisations forment des alliances et consacrent les Campagnes œcuméniques de ces quatre prochaines années à la question climatique.

La sensibilisation n'est pas en reste : les Conversations carbone servent à promouvoir une transition individuelle et à créer un réseau de personnes qui, en montrant l'exemple, encouragent leurs semblables à adopter des modes de vie durables. La Campagne œcuménique 2021 étendra les Conversations carbone, qui ont atteint leur rythme de croisière ces dernières années, et leur donnera un nouvel élan.

En collaboration avec leurs organisations partenaires, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* réalisent, dans de nombreux pays du Sud, des projets qui transmettent aux paysans et aux paysannes des techniques agroécologiques synonymes de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement. Depuis des millénaires, les familles paysannes sélectionnent, utilisent et reproduisent des semences, contribuant de la sorte à préserver la biodiversité.



Au Sud : reboisement, systèmes énergétiques renouvelables, agroécologie et sensibilisation

En Haïti, avec ses organisations partenaires locales, *Action de Carême* soutient le reboisement du Morne Auguste pour freiner l'érosion du sol. Les arbres font revenir la pluie, les récoltes des paysans et paysannes sont plus abondantes et leurs conditions de vie s'améliorent à bien des égards.

En Colombie, *Action de Carême* soutient un projet qui favorise la création de valeur sur place et crée des emplois. L'énergie photovoltaïque alimente ainsi des pompes à eau, des clôtures électriques pour le bétail, des chambres frigorifiques servant à l'entreposage de la viande et du poisson ainsi que des couveuses dans les installations avicoles. Les communautés sont associées à la planification du projet dès les premières phases et la construction des installations va de pair avec la formation des techniciennes et techniciens locaux. Cette inclusion énergétique contribue directement à la réalisation des Objectifs de développement durable formulés par les Nations Unies.